

SPORTIVE SENIORS

☎ 04.72.15.30.42 – lundi 9 H. à 18 H. – vendredi 10 H. à 11 H.30

Réunion du Lundi 25 juin 2018

Président des Compétitions : M. BEGON.

Présents : MM. LOUBEYRE, CHABAUD.

Excusés : MM. AURIAC, HERMEL, JOYON.

BILAN DES POINTS SANCTIONS **(ADDITIF)**

Lors de sa réunion en date du 11 juin 2018, la Commission Sportive Seniors a dressé un bilan des points-sanctions accumulés en championnat par les équipes régionales au cours de la saison 2017-2018.

Suite aux récentes décisions prises par la Commission Régionale de Discipline lors de la réunion du 20 juin 2018 concernant le dossier de la rencontre du championnat Seniors R3, poule H : A.L. SAINT MAURICE L'EXIL / S.C. PORTES DE L'AIN du 03 juin 2018, il convient d'apporter l'additif suivant au bilan des points sanctions pour la présente saison.

Le total des points sanctions de l'A.L. SAINT MAURICE L'EXIL atteignant désormais 44 points et en application des dispositions fixées à l'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, la Commission Régionale Sportive Seniors prononce le retrait de 2 points fermes au classement de l'équipe Seniors de l'A.L. SAINT MAURICE L'EXIL en championnat seniors R3, Poule H.

BILAN (sous réserves) DES ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

Cet état, dressé à la date du 18 juin 2018, est à nouveau publié sous réserve de modifications éventuelles provenant de procédures en cours et de possibles recours contentieux.

NATIONAL 3 : 2 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 1

- F. Bourg en Bresse Péronnas 01 (2)
- C.S. Volvic

REGIONAL 1 : 3 ACCESSIONS EN NATIONAL 3

- AS. SP. Moulins Foot
- E.S. Vallières
- A.S. Lyon Duchère (2)

REGIONAL 1 : 4 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 2

- Lempdes Sports
- R.C. Vichy
- E.S.B. Marboz
- S.C. Cruas

REGIONAL 2 : 5 ACCESSIONS EN REGIONAL 1

- F.C. Aurillac (2)
- F.C. Riom
- F.C. Dom Tac
- F.C. Limonest (2)
- U.S. Feurs

REGIONAL 2 : 10 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 3

- A.S. Chadrac ou F.C. Ally-Mauriac (une procédure d'appel étant en cours)

- Entente Nord Lozère
- S.A. Thiers (2)
- A.A. Lapalisse
- Amphion Publier
- F.C. Ambérieu
- O. St Genis Laval
- F.C. Vallée du Guiers
- S.C. Caluire
- F.C. Valence

REGIONAL 3 : 10 ACCESSIONS EN REGIONAL 2

- Montluçon Football (2)
- A.S. Emblavez Vorey
- S.C. Langogne
- A.S.C. St Germain des Fossés
- Firminy insersports
- F.C. Valdaine
- E.S. Veauche
- F.C. Vaulx en Velin (2)
- U.S. Feillens
- U.S. Annecy le Vieux

REGIONAL 3 : 29 RETROGRADATIONS DANS LEURS DISTRICTS RESPECTIFS

- **POULE A** : Massiac Molompize, Stade Riomois Condat, F.C. Souvigny
- **POULE B** : E.S. Le Vernet, F.C. Billy Crechy, F.C. Cournon (3)
- **POULE C** : E.S. St Mamet, R.C. Vichy (2), U.S. Murat
- **POULE D** : A.S. Grazac Lapte, F.C. Riom (2), F.C. Pérignat les Sarliève
- **POULE E** : O. Ruoms, U.S. Montélimar (2), Grand Croix Lorette
- **POULE F** : F.C. Grigny, Rhodia Péage, F.C. Varèze
- **POULE G** : Chambéry Sport 73, U.G.A. Lyon Décines, Cognin Sports
- **POULE H** : A.L. St Maurice l'Exil, S.C. Portes de l'Ain, F.C. Dombes Bresse
- **POULE I** : U.S. Divonne, S.C. Lyon Ouest, C.S. Méginand
- **POULE J** : F.C. Plastic Vallée, U.S. La Motte Servolex

A NOTER : A.S. St Priest (3) se maintiendrait en Régional 3 au titre du meilleur 10^{ème} de poule suite à la fusion intervenue entre l'E.S. Vallières 2 (en poule J) et Rumilly Albanais (en poule I) ce qui entraîne une descente en moins de Régional 3 (30 – 1 = 29).

RECOMMANDATION

Le calendrier sportif de la saison 2018-2019 est publié sur le site internet de la Ligue. Les clubs qui désirent adresser des desiderata concernant leurs occupations de terrains sont invités à les faire connaître par écrit au service compétitions de la LAuRAFoot avant le 25 juin 2018.

Le Président,

M. BEGON Yves